

CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 19 mai 2025 – 18 h 30

Présents : M. AUBRY Bernard, Mme BECQUET Laurence, Mme HUCHER Béatrice, M. ADDE Albert, M. LEMAIRE Michel, M. VOISIN Philippe, Mme MALGRAIN Constance, Mme CARTIER Alice, Mme FIERS Alexandra, M. POULAIN Alain.

Mme VANNIER Céline donne procuration à Mme HUCHER Béatrice.
M. DIJON Michel donne procuration à M. ADDE Albert.

Absents excusés : M. DUVEY Marc, Mme LEBEC Sandra.

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 avril 2025 :

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 avril 2025 ; il est approuvé à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance : Conformément à l'article L. 212-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur ADDE Albert a été nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION concernant le choix des entreprises dans le cadre de l'appel d'offres au sujet de la rénovation énergétique de l'école :

Monsieur le maire rappelle le montant prévisionnel des travaux estimé à 159 000 € HT pour le projet de la rénovation énergétique du groupe scolaire.

Le dossier de consultation des entreprises a été déposé du 22 avril au 14 mai 2025 sur la plateforme dématérialisée des marchés publics du département.

Il remercie monsieur Hermenault, architecte et assistant maîtrise d'ouvrage, et monsieur Gabriel, architecte et maître d'œuvre, pour leur présence et l'analyse des offres.

La parole est donnée à monsieur Gabriel.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le :

- Mercredi 14 mai à 14 h 00 pour l'ouverture des plis en présence de M. Hermenault, assistant maîtrise d'ouvrage et M. Gabriel, maître d'œuvre.
- Vendredi 16 mai 2025 à 14 h 00 pour le rapport d'analyse des offres par M. Gabriel.

La commission donne le compte-rendu et propose de retenir les entreprises suivantes pour les lots indiqués ci-dessous :

- Lot 1 : Maçonnerie : infructueux
- Lot 2 : Bardage bois : 1 réponse
- Lot 3 : Isolation thermique 2 réponses
- Lot 4 : Electricité : 1 réponse
- Lot 5 : Cloisons doublage portes : infructueux
- Lot 6 : Plomberie sanitaire : 1 réponse
- Lot 7 : VMC : 1 réponse
-

Les lots N° 1 et 5 sont infructueux suite à l'absence d'offre, ils feront l'objet d'une consultation de trois entreprises susceptibles de satisfaire le besoin. La commission suit les conseils du maître d'œuvre et propose de mettre tous les lots en négociation.

Monsieur Gabriel, maître d'œuvre, est autorisé à contacter les entreprises pour les lots fructueux et infructueux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le choix de la commission pour la négociation de tous les lots.
- Autorise monsieur le maire à signer les documents liés à ce marché.

Les décisions du conseil seront signifiées aux entreprises par courrier.

Vote du conseil municipal : Pour 12 Contre 0 Abstention 0

Mme Hucher, responsable du projet, donne des informations complémentaires :

Le maître d'œuvre est chargé de réaliser le panneau publicitaire, indiquant les entreprises retenues, les financeurs et le coût.

Afin de réduire le budget ; il a été prévu qu'il n'y aura pas de location de base de vie ; les entreprises utiliseront le logement N° 10 rue de Beauficel.

Mme Hucher souhaite que le projet soit présenté prochainement aux enseignants. Lors de la commission d'appel d'offres, monsieur Voisin a évoqué l'éventuel problème pouvant être causé par les pics épeiches ; en effet, ces oiseaux sont capables apparemment de dégrader l'isolation des murs. Le maître d'œuvre doit se renseigner à propos de cette possible dégradation et apporter une réponse.

Monsieur le maire demande s'il est prévu un cheminement au-dessus de la laine de verre pour les combles ; il lui est répondu qu'un parcours suspendu sera aménagé.

DÉLIBÉRATION pour l'acquisition d'une chambre froide au restaurant scolaire

Monsieur le maire précise que la chambre froide datant de 2002 est tombée en panne la semaine dernière. Une solution rapide a dû être trouvée. Dans l'attente de la réparation ou l'acquisition d'une neuve, celle de la salle des fêtes a été installée à la cantine puisque la salle des fêtes n'était pas louée.

Madame Becquet Laurence a demandé un devis de réparation et a contacté trois entreprises pour une installation neuve. Cette dépense n'étant pas prévue au budget, il convient donc de prioriser cet achat à la place d'un autre investissement prévu en l'occurrence les tables de la salle des fêtes.

Elle communique le montant des devis :

- Réparation (entreprise LINTZ) : 1 766.60 € TTC
- Acquisition (idem) : 4 224.90 € TTC
- Acquisition (LANEF) : 5 495.94 € TTC
- Acquisition (TECHNI FROID Normandie) : 2 630.28 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir la proposition présentée par la société Techni Froid Normandie pour un montant de 2 630, 28 € TTC. Cette dépense sera imputée au compte 2188 du BP 2025.

- Vote du conseil municipal : Pour 12 Contre 0 Abstention 0

DÉLIBÉRATION pour une demande de subvention dans le cadre du fonds de concours :

Monsieur Aubry propose au conseil de poursuivre les travaux nécessaires à la lutte contre l'incendie. L'implantation d'un poteau n'étant pas envisageable, des administrés ont accepté de rétrocéder pour l'euro symbolique une partie de leur parcelle afin de créer des réserves incendie de 30 m³ aux hameaux du Bocage et de Chrétienville.

A Chrétienville, à la hauteur du N° 47, rue Pinchon, il a été sollicité la DETR et au Bocage, lotissement la Forêt, le Fonds vert, la parcelle étant située près d'un massif forestier.

	Hameau le Bocage	Hameau de Chétienville
Terrassement :	2 450.00 € HT	2 200.00 € HT
Fourniture citerne :	1 823.00 € HT	1 823.00 € HT
Clôture :	2 001.00 € HT	2 407.40 € HT
Total :	6 274.00 € HT	6 430. 40 € HT SOIT 12 704.40 € HT.

Le plan de financement serait le suivant, le montant étant arrondi à l'euro inférieur :

- Coût total : **12 704.00 € HT**
- DETR 40 % : 2 572.00 € (Chrétienville)

Conseil municipal du lundi 19 mai 2025

- FONDS VERT 40 % : 2 509.00 € (Le Bocage)
- Fonds de concours 20 % : 2 540.00 €

L'intercom allouerait 20 %, pour les 2 bâches dans le cadre du fonds de concours, soit 2 540.00 €

L'autofinancement, part payée par la commune, serait de 5 083.00 €.

L'échéancier de réalisation serait le suivant, dès l'attribution et la notification de la subvention au titre de la DETR, du Fonds vert et du fonds de concours.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

. retenir le projet énoncé ci-avant

- *solliciter une subvention au titre de la DETR, du Fonds vert et de l'Intercom Bernay (Fonds de concours)*
- *adopter le plan de financement ci-dessus, la dépense étant inscrite au budget primitif 2025*
- *autoriser monsieur le maire à signer tout document afférent à cette décision.*

Vote du conseil municipal : Pour 12 Contre 0 Abstention 0

DÉLIBÉRATION au sujet d'une demande d'aide pour la classe découverte 2026

Monsieur le maire informe le conseil municipal du projet de classe de découverte 2026 présenté par Mmes Cordonnier et Vanicatte, professeures des écoles, des classes de CE1-CE2 pour 21 élèves résidant à Harcourt, 7 à La Neuville-du-Bosc et 1 à Thibouville.

Ce séjour se déroulera à CHERBOURG, au cours de la période du 15 juin au 19 juin 2026, pour les 30 élèves de CE1 – CE2, d'une durée de 5 jours.

Le coût du projet s'élève à 12 569. 00 € TTC hors frais de transport. Ce séjour peut bénéficier d'une aide du département à condition que la commune finance également cette initiative. Les enseignantes souhaitent une participation communale de 100 € par enfant.

Les activités envisagées, durant cette classe de découverte, ayant pour thème le patrimoine marin permettront de pratiquer le char à voile, la pêche, la découverte des animaux, la connaissance des marées et de l'estran.

Ouï l'exposé de monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve ce projet.**
- **Décide de participer à hauteur de 100.00 € par enfant domicilié à Harcourt, soit la somme de 2 100.00 €.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les devis pour la réservation des séjours.**
- **Dit que cette dépense sera prévue au BP 2026 (100 € par enfant soit la somme de 2 100 € versée à la coopérative scolaire au compte 65748).**

Vote du conseil municipal : Pour 12 Contre 0 Abstention 0

Mme la directrice de l'école demande si la commande de matériel neuf prévue au BP 2025 est validée (avis favorable du conseil) et si l'ordinateur volé l'année dernière sera remplacé (réponse négative). Elle évoque sa demande de ménage plus approfondie pendant les petites vacances scolaires.

L'année prochaine, il doit y avoir une classe de PS-MS et 1 classe de GS-CP, elle souhaite connaître le nombre d'heures alloué pour les ATSEM si changement envisagé.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

PROJET d'AMENAGEMENT DU CABINET MEDICAL

Monsieur le maire donne lecture du courrier de M. Vichard Jean-Louis proposant des travaux d'aménagement de l'actuel cabinet médical afin d'améliorer le confort des médecins et infirmières et la possibilité d'installer un troisième médecin.

Conseil municipal du lundi 19 mai 2025

Le conseil municipal n'est pas sans ignorer ce souhait ; cependant, le bâtiment n'appartient pas à la commune et beaucoup de travaux d'amélioration sont nécessaires. Les médecins occupent ce lieu depuis 10 ans par le biais d'une convention de mise à disposition entre la commune et l'EHPAD.

Une rencontre sera proposée à M. Vichard avec M. Adde et Mme Becquet.

Un devis pour la réparation de la sirène des pompiers est présenté au conseil. Il s'élève à la somme de 1530 € TTC, non compris l'installation et le câblage. Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, Mme Malgrain précise que c'est un moyen d'alerte de la population. Cette dépense n'est pas prévue au BP 2025. Monsieur Lemaire Michel lui fait remarquer qu'elle ne sera pas entendue dans les hameaux.

Rappel : L'enquête publique du projet du PLU (Plan Local d'urbanisme) a lieu du 28 Avril au 27 Mai 2025 inclus. La dernière permanence du commissaire enquêteur est prévue le mardi 27 mai de 15 h 00 à 17 h 30.

TOUR DE TABLE

* **Monsieur LEMAIRE Michel** donne quelques informations :

1 - Michel Lemaire donne un compte-rendu succinct de la réunion de la commission "culture, sport, patrimoine, actions éducatives " qui s'est tenue le lundi 31 mars 2025, à 18h à Bernay.

Les thèmes abordés, entre autres, ont été les suivants :

A. - Sport.

Le 28 mai 2025, triathlon UNSS concernant les collèges et lycées de l'Eure dans le cadre du championnat départemental (80 à 100 participants).

Du 10 au 13 juin, triathlon scolaire de l'Intercom de Bernay, l'objectif étant de réunir 1000 compétiteurs comme en 2024.

Du 16 juin au 4 juillet, accueil de 5 classes de niveau maternel à la piscine (initiation sans aide à la flottaison et recherche de la grande profondeur).

B - Enseignement artistique.

B1 - Projet d'établissement, rentrée 2025-2026 (évolutions administratives et communication) ; saison 2024-2025 fréquentation, projets structurants.

B2 - Interventions petite enfance.

- RPE Serquigny : micro - crèche (58 enfants depuis novembre).

- Brionne : crèche toute petite section de maternelle (28 enfants depuis novembre).

- RPE Beaumont-le-Roger : micro - crèche de Goupil-Othon.

C - Saison musicale.

De septembre 2024 à mars 2025 : présence de 2222 personnes.

A venir : une trentaine de concerts et auditions sur le territoire de l'Intercom de Bernay (conte de Myla, 5 concerts de Big band, 4 concerts de musique ancienne, etc...).

D - Développement culturel.

- Festival magnetik (musique électronique) du 23 au 25 mai 2025.

- Sentier d'art du 28/06 au 28/09 à Serquigny.

Cette année, le thème est la nature et l'industrie en résonance.

E - Budget prévisionnel 2025.

Développement culturel : sentier d'art (50 000 €), conte musical (49 500 €), festival magnetik (190 000€).

Conservatoire : fonctionnement (36 150 €).

Piscine : fonctionnement (31 000 €).

Soutien à la vie associative : subventions (80 000 €).

Soutien au transport (20000 €).

2 - A l'occasion de la fête du village, les 26 et 27 avril 2025, Laurence Becquet et lui-même ont organisé la venue des forains et les deux foires à tout avec l'appui des secrétaires et des agents techniques.

Le samedi, 32 exposants étaient présents et 39 le dimanche.

Le temps était radieux. Par conséquent, des centaines de chineurs et promeneurs ont déambulé dans Harcourt, dès 6h du matin, achetant aux vendeurs et se rendant chez les commerçants. Nous avons pu assister à deux belles journées d'animation pour notre village.

Conseil municipal du lundi 19 mai 2025

3 - Michel Lemaire demande :

- un cordon installé autour des pelouses cadrant le monument aux morts à la place de la rubalise.
- la restauration du calvaire à l'intérieur du cimetière de Chrétienville.
- l'arrachage de la végétation sur les murs de l'église du village.
- un bac à fleurs supplémentaire entre le chevet et le restaurant, plusieurs voitures étant passées le long de l'église.

4 - Il informe :

a - Le vélo club de Bourgtheroulde le Roumois en relation avec la commune a organisé le prix de la municipalité. 153 coureurs étaient inscrits pour ces trois courses en catégorie seniors (accès 3 et 4, accès 1 et 2) sur un parcours de 5,8 km qui convient remarquablement bien.

Ils sont venus des départements suivants : Eure, Seine-Maritime, Calvados, Orne, Eure-et-Loir et Yvelines. Ce fut un succès.

Albert Adde, Patrick Liège, Michel Lemaire et Laurence Becquet ont participé à l'organisation avec les membres du club de Bourgtheroulde.

Les récompenses ont été remises dans le préau de l'école.

b - Une bouche d'incendie obsolète a été changée par les employés de la SERPN (syndicat d'eau) rue Pinchon à Chrétienville, à la hauteur de la ferme Dufourg (coût : 3 060 €). De plus, un devis, pour le changement des arceaux protégeant le poteau d'incendie situé après l'école, va parvenir.

c - Le fauchage des bas-côtés des routes sur Harcourt commencera en semaine 21, c'est-à-dire du 19 au 22 mai.

* **M. ADDE Albert** souhaite que soit programmée une réunion avec les riverains du lotissement « impasse le village » concernant le problème de voirie. Cette réunion se déroulera le vendredi 20 juin 2025 à 19 h 00 en mairie ; M. Forel, responsable de la voirie à l'intercom de Bernay, sera convié.

* **M. VOISIN Philippe** se rendra au rendez-vous avec le géomètre de la société CALDEA pour le bornage d'une parcelle longeant la rue « chemin du moulin » au hameau de Beauficel . Il indique qu'il serait nécessaire de prévoir un entretien des poteaux d'incendie en les peignant ; Michel Lemaire soutient cette demande.

* **M. POULAIN Alain** fait part de la requête d'administrés qui souhaitent des porte-vélos autour de la mairie. Il donne des informations :

- L'entreprise qui a réalisé les travaux SIEGE à Beauficel est revenue pour une remise en état d'un trottoir de maison chez un particulier et l'émulsion d'une surface endommagée à Chrétienville, rue Pinchon au N° 6.

Il signale un nombre important de panneaux de circulation routière détériorés.

Il demande s'il faut prévoir un nouveau programme d'entretien des mares et des chemins communaux avec les agents techniques. Il constate que les trous sur le chemin du moulin à Beauficel ont été rebouchés par un agriculteur qui est venu chercher du caillou approprié aux ateliers.

* **Mme CARTIER Alice** signale des fils téléphone qui penchent au Bocage.

Elle indique rencontrer des difficultés pour obtenir la fibre ; d'autres administrés sont dans le même cas. Il y a un problème de fourreau.

Le maire va prendre contact avec l'Intercom de Bernay.

* **Mme FIERS Alexandra** demande, elle-aussi, l'installation d'un cordon à la place de la rubalise au monument aux morts. Elle fait part de la demande d'une jeune fille pour effectuer un stage de 3 semaines au mois de juin, à la mairie. Le secrétariat a déjà assumé deux stagiaires cette année ; la charge de travail est alourdie pour le personnel. D'autre part, les tâches sont multiples au mois de juin chaque année.

Elle interroge monsieur le maire concernant l'entretien du tout à l'égout. Il précise qu'aujourd'hui l'Intercom de Bernay procède surtout à des actions curatives. L'intercom de Brionne faisait du préventif, planifié au niveau du tout à l'égout collectif ; ce n'est plus le cas actuellement.

Elle rappelle qu'il devait être programmé une réunion d'information au sujet des collecteurs. Monsieur le maire prendra contact avec PRECOVAL.

Elle voudrait savoir si le devis pour le changement des portes du vestiaire a bien été signé.

Mme BECQUET Laurence communique les informations suivantes :

Des représentants de l'Intercom de Bernay sont venus visiter le centre de loisirs et ont abordé le projet de fourniture des repas par la mairie de Nassandres-sur-Risle.

Conseil municipal du lundi 19 mai 2025

Le baptême de l'air aura lieu le mercredi 18 juin 2025 pour les enfants de CM2 scolarisés à la rentrée 2025 au collège.

* **Mme MALGRAIN Constance** prend la parole :

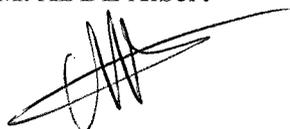
- Elle prévoit une réunion avec l'organisme SOLIHA (aide possible pour l'aménagement des maisons) à la salle des fêtes en septembre.
- Elle souhaite que soit diffusé sur panneau-pocket l'annonce du futur atelier « jeu de ballon » à l'école, pendant la pause méridienne organisée parallèlement avec l'atelier lecture ; elle fait appel à des bénévoles durant le créneau horaire de 12H30 à 13H15.
- Elle souhaite l'inscription du démoissage du toit de l'église pour le BP 2026.

Séance close à 21 h 30.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 11 juin 2025 à 18 h 30.

Le secrétaire,

M. ADDE Albert



Le Maire,

AUBRY Bernard.

